



**Compte-rendu
GROUPE PAYSAGE
Mardi 14 juin 2011
à la maison des associations de Gerbéviller**

Étaient présents :

Jeanne VIRIAT et Chantal COSSON (Remenoville), Jeannine FULCHIN (Magnières), Françoise GUIZOT (Gerbéviller), Myriam PUGA et Georgette SIMON (Giriviller), Anne-Marie MOUGENOT (Xermamenil), Véronique PERRIN (Moyen), Annie KARTNER (Frambois), Patrick DECAILLOT (Bayon), Michel FULCHIN et Damien GUERIN (Magnières), Jean-Marie HUEBER (Gerbéviller), Camille et Jean-Michel THOMASSIN (Moyen), Daniel LOPPION (Vathiménil), Pierre MANGEOLLE (Vallois), André et Francine ROYER (Blainville sur l'eau), Jean-Marie CROUÉ (Loromontzey)

Excusés : Laurent GELLENONCOURT, François GENAY, Béatrice CADIX BERTRAND, François GUERIN.

Participait également à la réunion : Camille Lenancker, agente de développement local.

**Prochaine réunion du groupe de travail :
Mardi 30 août, 14h, maison des associations de Gerbéviller**

➤ **Prévoit-on une animation à l'automne ? si oui sur quel sujet ?**

L'animation pressage de pommes de l'année dernière était intéressante, malgré le froid et le peu de monde.

Propositions :

1. conserver l'idée du **marché fermier et trouver une animation complémentaire – le dimanche 9 octobre** pourrait convenir.
2. Faire revenir l'intervenant de **la FREDON Lorraine – un vendredi après midi mi novembre par exemple**, pour une intervention devant le groupe de travail, élargie au public en prévenant suffisamment tôt et en l'annonçant à la remise des prix du concours des maisons fleuries.

➤ **Bilan du programme d'actions du 1^{er} semestre 2011 :**

<i>Date</i>	<i>lieu</i>	<i>titre</i>	<i>intervenant</i>	<i>participants</i>	<i>coût</i>
19/03	Magnières	formation sur l'osier vivant	Laurent WEISS, vannier; Mathieu HUSSON, CAUE	40	350 € (M. Weiss)
26/02	Gerbéviller	formation taille et greffe des fruitiers	Croqueurs de pommes	30	70 €
19/03	Vathiménil	conférence "jardiner sans produit chimique"	Jacques MAUBERT	15	0€
09/04	Remenoville	Conférence "entretien écologique des vergers"	Thomas COUTAL, FREDON Lorraine	8	166 €
07/05	Moyen	Bourse aux plantes	ARBRACOOP,	30	0€

			Ambassadrice du tri de la C.C.M.		
22/05	Seranville-Giriviller	rando-paysage	Mathieu HUSSON (CAUE), Yannick BEAUDOUIN (Club vosgien)	18	0€

Remarques du groupe :

M. Loppion signale que les plants d'osier installés à Magnières lors de la formation « osier » sont bien repartis malgré la sécheresse mais que récemment l'installation en tonnelle a été abîmée. M. Mangeolle indique que la tonnelle sera réparée aux frais du groupe de scolaires qui l'a abîmée.

Mme VIRIAT souligne l'intérêt et la passion des Croqueurs de pommes dans la transmission de leurs savoirs. Ce sont des intervenants tout à fait passionnants ! En même temps on a constaté un peu moins de public cette année que les années précédentes. Mmes COSSON et KARTNER pensent que cela est dû au fait que cette animation a été organisée depuis plusieurs années : au bout d'un moment, toutes les personnes intéressées ont participé – peut être faut-il changer de sujet. Mme PERRIN n'est pas sûre de cela car elle-même depuis trois ans n'a pas encore réussi à être disponible pour cette animation là.

Concernant la conférence de Jacques Maubert, les personnes qui ont participé soulignent l'intérêt des apports de l'intervenant et regrettent qu'il n'y ait pas eu plus de participants. De même pour la conférence de M. COUTAL de la FREDON Lorraine, Mme VIRIAT souligne de même l'intérêt du sujet et le faible nombre de personnes. Mme VIRIAT demande s'il ne serait pas intéressant de faire venir cet intervenant pour la remise des prix du concours des maisons fleuries. Mme GUIZOT pense que c'est une intervention un peu longue pour le concours. Mme PUGA trouve que son sujet n'est pas très en phase avec le thème des maisons fleuries.

Concernant la bourse aux plantes, Mme VIRIAT pensait que l'animation compostage aurait fait venir du public or les gens sont plutôt venus pour la bourse aux plantes. Mme PERRIN pense qu'en effet, ce genre d'animations apporte un plus à la bourse aux plantes mais ne font pas venir plus de gens. Mme KARTNER trouve cette animation très intéressante pour diversifier son jardin en faisant des économies. Mme GUIZOT déplore que cela ait eu lieu en même temps que la fête des plantes au château de Gerbéviller.

Concernant la rando paysage, peu de monde également.

Mme VIRIAT se demande pourquoi les animations de la CCM, du groupe paysage comme des autres groupes, réunissent de moins en moins de monde. Est-ce parce qu'il y a trop d'animations ? Parce que ça ne correspond pas aux attentes des gens ? Y a-t-il moins d'enthousiasme pour les actions de la CCM ? Dans le cas du salon des métiers, M. GUERIN indique que la communication a été délivrée très tardivement. Mme PUGA ajoute que le lieu n'était pas visible.

Mme VIRIAT a l'impression que ces animations fonctionnent mieux dans les petits villages, plus ruraux, peut être parce qu'il y a moins d'évènements. Peut être faut il organiser moins d'évènements ?

Rappel des prochaines dates :

- **18 juin** : Visite de jardins du Grand Nancy (Jardin botanique du Montet à Villers et le Parc Richard Pouille de Vandoeuvre) – RDV 13h30 devant le siège de la C.C.M pour un départ en covoiturage
 - S'inscrivent : Annie et Christiane KARTNER, M et Mme Camille THOMASSIN, Françoise GUIZOT, Georgette SIMON, Jeanne VIRIAT.
- **2 juillet** : visite des jardins de MM. HAGNIEL et CREMEL. – RDV à 14h00 à Seranville (au 1 Grande Rue à Seranville) et à 15h30 à Lamath (au 6 rue de la fontaine).

➤ **Information sur deux chantiers en préparation à la C.C.M concernant le paysage :**

- **Travail sur une « Charte paysagère » en lien avec le groupe de travail « urbanisme-habitat »,**

Il s'agit d'un document dans lequel la Communauté de Communes de la Mortagne pourrait définir ce qu'elle souhaite pour l'avenir en matière d'aménagement de son territoire : avenir du patrimoine architectural, du paysage, des forêts, des espaces publics, de l'urbanisme, etc.

Ce travail pourrait servir à la fois aux communes comme document de référence pour travailler sur leurs propres documents d'urbanisme (cartes communales ou plan local d'urbanisme pour les communes qui en ont), et à la Communauté de Communes pour défendre sa vision de l'avenir auprès de partenaires extérieurs (dans le cadre du SCOT par exemple ou d'une éventuelle future fusion avec une autre intercommunalité).

Cette charte aurait donc plusieurs objectifs :

- Préciser les grandes orientations du projet de territoire de manière concrète et opérationnelle pour les communes (ex : que signifie « un urbanisme à visage humain » ?)
- Accompagner les communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme
- Atteindre les objectifs de développement durable fixés dans le projet de territoire en matière d'urbanisme, de paysage, de valorisation du patrimoine naturel et architectural.

M. CREMEL indique qu'il a participé à la réunion avec le groupe de travail urbanisme et qu'il a trouvé cette proposition intéressante pour valoriser et protéger le caractère, l'identité des villages traditionnels de la Communauté de Communes. M. MANGEOLLE, présent à la même réunion, confirme. Mme PERRIN confirme aussi l'intérêt d'un tel document pour aider les maires dans l'étude des permis de construire qui lui sont demandés : ce document pourrait les aider à discuter avec les futurs habitants de leur projet de construction pour que celui-ci s'intègre le mieux possible dans le paysage local, en prenant en compte les spécificités.

M. LOPPION souhaite savoir si les élus du conseil communautaire sont favorables à la fusion avec d'autres intercommunalités. Si oui, à quoi ça sert de se lancer dans de grands projets de réflexion ? Mmes KARTNER, GUIZOT et VIRIAT sont du même avis. Mme PERRIN propose que le groupe de travail adopte une motion disant que le groupe de travail souhaite rester actif dans le futur de la CCM, quel qu'il soit, que le groupe de travail refuse de se laisser dissoudre dans une future structure qui ne respecterait pas le travail de concertation, avec des réalisations concrètes et à taille humaine, mené sur le territoire.

M. MANGEOLLE regrette que la CCM ne se soit pas décidée plus tôt à se rapprocher de communes vosgiennes. Si c'était le cas, la CCM aurait peut être aujourd'hui dépassé le seuil de 5000 habitants. Il approuve tout à fait la proposition de Mme PERRIN car si ceux qui ne sont pas d'accord ne l'expriment pas, il pourra être dit que tout le monde était d'accord.

MOTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ PAR LE GROUPE DE TRAVAIL « PAYSAGE » DE LA Communauté de Communes de la Mortagne sur proposition de Mme PERRIN :

Le groupe de travail souhaite rester actif dans le futur de la Communauté de Communes de la Mortagne, quel qu'il soit.

Le groupe de travail refuse de se laisser dissoudre dans une future structure qui ne respecterait pas le travail de concertation mené sur le territoire depuis plusieurs années, avec des réalisations concrètes et à taille humaine.

A ce titre, le groupe est prêt à s'investir dans la réalisation d'une charte paysagère à condition que ce travail puisse être porté à long terme.

Concernant la charte paysagère, le groupe de travail est intéressé par sa réalisation, à condition que l'on puisse continuer à y travailler dans de futurs groupes de travail à une échelle géographique proche de ce qui se fait aujourd'hui.

- **Travail sur l'organisation d'animations autour de la rivière Mortagne en lien avec le groupe « Cours d'eau » ;**

La rivière Mortagne est classée « Espace naturel sensible » par le conseil général. Cela signifie que cette rivière présente une qualité, une faune et une flore particulières. A ce titre, la Communauté de Communes de la Mortagne est accompagnée par le conseil général et l'agence de l'eau pour entretenir la qualité de la rivière et pour faire connaître au public ses qualités. Ainsi depuis 2007 des travaux de restauration de la Mortagne sont engagés avec le soutien financier de ces deux partenaires.

En parallèle, des animations sont proposées aux écoles primaires du territoire afin de faire connaître cet espace naturel si spécifique.

Aujourd'hui, la Communauté de Communes de la Mortagne souhaite définir un projet autour de l'ouverture au public de cet ENS. Aussi sous la houlette du groupe de travail « cours d'eau », le groupe de travail « paysage » (avec d'autres) est invité à participer à une réunion collective à la rentrée pour y réfléchir : quelle est la place de la rivière Mortagne dans notre territoire ? Comment souhaitons-nous la faire connaître ? Par quel type d'actions ? Etc. Les membres du groupe recevront une invitation à la fin de l'été pour cette réunion.

MOTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ PAR LE GROUPE DE TRAVAIL « PAYSAGE » DE LA Communauté de Communes de la Mortagne sur proposition de Mme PERRIN :

Le groupe de travail souhaite rester actif dans le futur de la Communauté de Communes de la Mortagne, quel qu'il soit.

Le groupe de travail refuse de se laisser dissoudre dans une future structure qui ne respecterait pas le travail de concertation mené sur le territoire depuis plusieurs années, avec des réalisations concrètes et à taille humaine.

A ce titre, le groupe est prêt à s'investir dans l'animation de l'ENS Mortagne à condition que ce travail puisse être porté à long terme.

➤ **Information sur un projet de la maison de retraite de créer un jardin**

Mme VIRIAT informe d'un projet de la maison de retraite de créer un jardin thérapeutique à proximité de la maison de retraite. L'objectif de ce jardin est de permettre aux personnes âgées de travailler sur les sens – toucher, ouïe, odorat, etc. et aussi d'être un lieu de rencontres intergénérationnelles avec les écoles du secteur, un lieu ouvert aux habitants du territoire. Ce jardin devrait être planté au printemps prochain et ouvert officiellement au public en juin 2012.

M. LOPPION précise que la parcelle doit faire environ 100m² et que ce projet est très intéressant. Cependant il ne voit pas exactement ce que le groupe de travail peut y apporter.

Mme PERRIN propose que le groupe rencontre le directeur sur place lors de sa prochaine réunion qui aura lieu en après midi.

*[Après consultation du directeur de la maison de retraite, celui-ci affirme qu'il est trop tôt pour rencontrer le groupe au sujet de ce projet, qui en est seulement à son début. Une fois que le jardin sera mis en place par les élèves de Roville aux Chênes, le groupe pourra être associé à l'animation de ce lieu. **La prochaine réunion du groupe se fera donc sans cette rencontre, à la maison des associations de Gerbéviller.]***

➤ **Concours des maisons fleuries :**

- Date du passage des jurys : **vendredi 22 juillet 2011, à 13h30 devant la CCM.**
- **Date de mise en commun des notes : lundi 25 juillet à 18H** à la maison des associations de Gerbéviller.
- Concours des maisons fleuries de la CC du Bayonnais : les jurys passent le jeudi 28 juillet au matin.
Participants : Georgette SIMON, Françoise GUIZOT, Etienne CREMEL, Myriam PUGA, Camille THOMASSIN.
- Composition des jurys sur les mêmes circuits que l'année dernière

Tableau à compléter

- nombre de lauréats : identique par rapport à 2010.
- Conditions de hors concours : identique par rapport à 2010.
- grille de notation : identique par rapport à 2010.
 - Mme VIRIAT indique qu'il est important de faire le tour de l'ensemble de la commune et de ne pas se limiter aux rues indiquées par la personne référente qui ne sait pas forcément ce que les membres du groupe recherchent.
 - Il n'y a plus de maximum de maisons à noter par commune, du moment que les jurys en retirent un lauréat par commune.
- Prise des photos : M. MANGEOLLE, avec les responsables de chaque jury.
- **Date de la remise des prix : vendredi 28 octobre 2011, 20h30 à la salle des fêtes de Gerbéviller.**
- Idées d'intervenants : Chercher une intervention synthétique. M. BEROGIN l'ancien maire de Chenevières est intervenu il y a quelques années et était intéressant. M. VIGE qui est intervenu l'année dernière pourrait revenir car les lauréats présents à la remise des prix ne seront pas les mêmes.

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Paysage »
- membres du Bureau
- communes